



Mathis obtient la certification CTB Constructeur Bois



© Mathis

Deux chantiers ont été audités pour obtenir cette certification dont l'emblématique Centre aquatique pour 2024 à Saint-Denis (93).

Couronnement de sa politique de développement de la qualité, **Mathis Construction Bois vient d'obtenir la nouvelle certification CTB Constructeur Bois** délivrée par le FCBA (1).

Cette nouvelle reconnaissance, via une **marque collective de certification de service (ISO 17065) qui s'applique au processus de conception, fabrication et mise en œuvre des constructions en bois**, complète la **certification CTB Composants & Systèmes Bois déjà obtenue par Mathis** pour assurer l'excellence constructive de l'ensemble de ses produits et systèmes.

Démarche volontaire, la certification CTB Constructeur Bois permet de certifier les services de l'entreprise avec **l'engagement d'un organisme de contrôle indépendant qui en vérifie la qualité, lui-même contrôlé par le COFRAC**. Elle permet de garantir aux prescripteurs et aux utilisateurs **l'assurance d'un ouvrage conçu, fabriqué et mis en œuvre conformément aux réglementations en vigueur**.



En délivrant la certification CTB Constructeur Bois, **le FCBA atteste de la compétence de Mathis et de la qualité de ses prestations au plus haut niveau dans la catégorie 3.**

Exigence de moyens et de résultat

Deux chantiers ont été audités pour obtenir cette certification : le gymnase à Orgerus (78) et l'emblématique Centre aquatique pour 2024 à Saint-Denis (93).

Les caractéristiques certifiées, suivies et contrôlées, objet de la certification de service, sont **l'écoute et la contractualisation du besoin client, la maîtrise de la conception, de la fabrication, de la mise en œuvre et de la livraison des ouvrages.**

Les moyens qui permettent de respecter ces exigences sont **l'organisation de l'entreprise, la transmission de l'information** entre les différents services, les dispositions d'**acquisition et de maintien des compétences** du personnel, la **pertinence des notes de calculs** et la **clarté des plans d'exécution et de montage**, la **qualité de fabrication** et de **son contrôle**, les dispositions liées à la **préparation et aux conditions d'intervention sur chantier** et une **démarche énergétique et environnementale adaptée.**

(1) Numéro de certificat : 480-22-2099 délivré le 3 novembre 2022

Sélectionné **pour vous**



« Si on modernise 1% du parc ancien d'ascenseurs chaque année, le potentiel d'économie est de 7 millions de Kwh », Stéphane Roussel (Otis France)

Le gouvernement condamne les dégradations du site Lafarge de la Malle à Bouc Bel Air

Nord : pendant sa fermeture, l'aciériste LME accélère sa décarbonation